Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2021 - 31/12/2021

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association Geres

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Geres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 13 juin 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je rappelle que les fonds dédiés correspondent à la part des subventions et produits assimilés non consommés à la fin de l'exercice dont un engagement d'utilisation est pris avec les tiers qui ont octroyés ces subventions et produits assimilés.

Dans le cas présent l'affectation de ressources en fonds dédiés est la résultante d'une répartition des résultats annuels des régions pour partie en fonds dédiés à des activités spécifiques à réaliser et pour partie en résultats affectés directement à l'association.

Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré que les éléments financiers présentés étaient conformes aux modalités de mise en œuvre et de financement de cette activité et qu'elles étaient bien conformes aux orientations définies par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet si nécessaire d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Ciotat, le 15 juin 2022



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice N 2021			Exercice N-1 2020			Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE								
Immobilisations Incorporelles								
Frais d'établissement								
Frais de recherche et de développement								
Donations temporaires d'usufruit								
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 374	24 742	6 632	31 374	16 400	14 974	-8 342	-55,7%
Immobilisations incorporelles en cours			-					
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains								
Constructions								
Installations techniques, matériels et outillages industriels	150 535	135 415	15 120	144 820	125 901	18 919	-3 800	-20,1%
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
Biens reçus par legs ou destinés à être cédés								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations et Créances rattachées	312 676		312 676	312 676		312 676	0	0,0%
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 184		7 184	7 838		7 838	-654	-8,3%
TOTAL I	**501 768**	**160 156**	**341 612**	**496 708**	**142 300**	**354 407**	**-12 796**	**-3,61%**
ACTIF CIRCULANT								
Stock et en-cours	126 648		126 648	59 985		59 985	66 663	111,1%
Créances								
Créances clients, usagers et comptes rattachés	137 108	-	137 108	129 985		129 985	7 123	5,5%
Créances reçues par legs ou donations								
Autres	8 406 708		8 406 708	8 412 482		8 412 482	-5 774	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	7 916 120		7 916 120	4 182 598		4 182 598	3 733 522	89,3%
Charges constatées d'avance (3)	22 908		22 908	7 589		7 589	15 319	201,9%
TOTAL II	**16 609 492**	**-**	**16 609 492**	**12 792 640**	**-**	**12 792 640**	**3 816 853**	**29,84%**
Frais d'émission des emprunts (III)								
Primes de remboursement des emprunts (IV)								
Ecarts de conversion actif (V)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**17 111 261**	**160 156**	**16 951 104**	**13 289 348**	**142 300**	**13 147 047**	**3 804 057**	**28,93%**
(1) Dont droit au bail	0			0				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	0			0				
(3) Dont à plus d'un an (brut)	3 246 858			2 482 948				

PASSIF	Exercice N 2021			Exercice N-1 2020			Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
FONDS PROPRES								
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	1 365 817		1 365 817	1 255 967		1 255 967	109 850	8,7%
Fonds propres complémentaires								
Fonds propres avec droit de reprise								
Fonds propres statutaires								
Fonds propres complémentaires								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres								
Report à nouveau								
Excédent (+) ou Déficit (-) de l'Exercice	35 730		35 730	109 851		109 851	-74 121	-67,5%
Situation Nette (sous total)	1 401 546	-	1 401 546	1 365 817	-	1 365 817	35 729	2,6%
Fonds propres consomptibles								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL I	**1 401 546**	**-**	**1 401 546**	**1 365 817**	**-**	**1 365 817**	**35 729**	**2,62%**
FONDS REPORTES ET DEDIES								
Fonds reportés liés aux legs & donations								
Fonds dédiés	386 114		386 114	445 138		445 138	-59 024	-13,3%
TOTAL II	**386 114**	**-**	**386 114**	**445 138**	**-**	**445 138**	**- 59 024**	**-13,26%**
PROVISIONS								
Provisions pour risques	719 866		719 866	439 799		439 799	280 067	63,7%
Provisions pour charges	68 021		68 021	63 949		63 949	4 072	6,4%
TOTAL III	**787 887**	**-**	**787 887**	**503 748**	**-**	**503 748**	**284 139**	**56,41%**
DETTES								
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)								
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				17 186		17 186	-17 186	
Emprunts et dettes financières divers (3)								
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 723		118 723	79 943		79 943	38 780	48,5%
Dettes des legs ou donations			-				0	
Dettes fiscales et sociales	417 290		417 290	420 453		420 453	-3 164	-0,8%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Autres dettes	105 872		105 872	32 235		32 235	73 637	228,4%
Instruments de trésorerie								
Produits constatés d'avance (1)	13 733 671		13 733 671	10 190 757		10 190 757	3 542 915	34,8%
TOTAL IV	**14 375 557**	**-**	**14 375 557**	**10 740 575**	**-**	**10 740 575**	**3 634 982**	**33,84%**
Ecarts de conversion passif ()	-		-	91 769		91 769	-91 769	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**16 951 104**	**-**	**16 951 104**	**13 147 047**	**-**	**13 147 047**	**3 804 057**	**28,93%**
(1) Dont à plus d'un an	5 444 399			3 778 826				
Dont à moins d'un an	0			8 118 955				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0			141				
(2) Dont emprunts participatifs	0			68 001				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	Ecart N/N-1 Euros	Ecart N/N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisation	2 580	3 355	-775	-23,10%
Vente de biens et services			0	
Vente de biens	109 340	262 729	0	
Dont vente de dons en nature			-153 389	-58,38%
Vente de Prestations de services	264 562	209 215	0	
Dont parrainages			55 347	26,45%
Produits de tiers détenteurs				
Concours Publics et Subvention d'exploitation	6 811 872	6 345 200	466 673	7,35%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	87 325	68 417	18 908	27,64%
Mécénats				
Legs, donations et assurance-vies				
Contributions financières	111 302	55 995	55 307	98,77%
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charge	75 923	306 757	-230 834	-75,25%
Utilisation des fonds dédiés	75 019	8 418	66 601	791,19%
Autres produits	3 490	5 728	-2 238	-39,07%
TOTAL I	**7 541 414**	**7 265 814**	**275 600**	**3,79%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	2 275	25 640	-23 365	-91,13%
Variation de stock (marchandises)	11	466	-455	-97,64%
Autres achats et charges externes	1 663 552	1 367 441	296 111	21,65%
Aides financières (subventions accordées par l'association)	1 805 587	1 885 760	-80 174	-4,25%
Impôts, taxes et versements assimilés	126 741	122 801	3 940	3,21%
Salaires et traitements	2 516 713	2 339 073	177 639	7,59%
Charges sociales	816 994	673 332	143 662	21,34%
Autres charges du personnel	117 761	146 198	-28 436	-19,45%
Dotations aux amortissements et dépréciations	18 358	17 921		
Dotations aux provisions	345 402	282 581	62 821	22,23%
Report en fonds dédiés	15 995	110 989	-94 995	-85,59%
Autres charges	153 022	186 965	-33 943	-18,15%
TOTAL II	**7 582 410**	**7 159 167**	**422 806**	**6%**
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-40 996**	**106 647**	**-147 206**	**-138%**
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières & créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 620	6 399	-1 779	-28%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	146	0	146	
Différences positives de change	81 245	8 184	73 061	893%
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	**86 011**	**14 583**	**71 428**	**490%**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 101	146	6 955	4755,02%
Intérêts et charges assimilés	27	1 037	-1 010	-97,40%
Différences négatives de change	1 822	11 965	-10 143	-84,77%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV	**8 951**	**13 149**	**-4 198**	**-32%**
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**77 061**	**1 434**	**75 626**	**5273%**
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	**36 065**	**108 082**	**-71 580**	**-67%**

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	972	0	972	
Sur opérations en capital	250	4 528	-4 278	-94,48%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL V	**1 222**	**4 528**	**-3 306**	**-73%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 027	2 166	-1 139	-52,59%
Sur opérations en capital	251	0	251	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VI	**1 278**	**2 166**	**-888**	**-41%**
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-56**	**2 362**	**-2 418**	**-102%**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôt sur les bénéfices (VIII)	279	593	-314	-52,95%
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**7 628 648**	**7 284 926**	**343 722**	**5%**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**7 592 918**	**7 175 075**	**417 406**	**6%**
5- EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	**35 730**	**109 851**	**-73 684**	**-67%**
6- EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ET COMPTES SPECIAUX				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	0		4 350	
Bénévolat				
TOTAL	**0**	**0**	**4 350**	
CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	0		0	
TOTAL X	**0**	**0**	**0**	

Fait à Aubagne, le 13 juin 2022

SOMMAIRE DES ANNEXES

OBJET SOCIAL, NATURE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Méthode de comptabilisation et régularisation

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE 1 : Evaluation des Provisions
Etat des provisions
Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement
Fonds dédiés

ANNEXE 2 : Evaluation des immobilisations corporelles
Etat des immobilisations
Etat des amortissements

ANNEXE 3 : Crédits carbone
Comptabilisation et évaluation des stocks
Etat des stocks

ANNEXE 4 : Etat des échéances des créances et des dettes
Charges à payer
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance
Produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 5 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
Annexe au CROD

ANNEXE 6 : Tableau de Variation des Fonds Propres

ANNEXE 7 : Charges exceptionnelles
Produits exceptionnels
Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
Créances résultant du report en arrière des déficits

ANNEXE 8 : Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

ANNEXE 9 : Rémunérations des dirigeants

ANNEXE 10 : Provisions pour charges

ANNEXE 11 : Fonds dédiés

ANNEXE 12 : Subventions publiques et contributions volontaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AUX OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

NA

INTRODUCTION

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014:

- principe d'image fidèle: la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

- principe de comparabilité et de continuité d'activité : la comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.

- principe de régularité et de sincérité : la comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Dans le cas exceptionnels où l'application d'une règle comptable se révèle impropre à donner une image fidèle, il y est dérogé. La justification et les conséquences de la dérogation sont mentionnées dans l'annexe.

- principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.

- principe de permanence des méthodes comptables sur l'exercice : la cohérence des informations comptables au cours des périodes successives implique la permanence dans l'application des règles et procédures. Toute exception à ce principe de permanence doit être justifiée par un changement exceptionnel dans la situation de l'entité ou par une meilleure information dans le cadre d'une méthode préférentielle. Les méthodes préférentielles sont celles considérées comme conduisant à une meilleure information par l'organisme normalisateur. Il en résulte que lorsqu'elles ont été adoptées, un changement inverse ne peut être justifié ultérieurement que dans les conditions portées à l'article 122-1 du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Il y a permanence des méthodes comptables sur l'exercice

Méthode de comptabilisation des frais administratifs

Les projets se voient comptabilisés au 31/12/2021 des frais administratifs, au prorata de leur niveau d'avancement, c'est-à-dire en fonction du degré de réalisation de leur budget en coûts directs.

INFORMATIONS GENERALES

OBJET SOCIAL

L'Association se propose de contribuer à préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations.

Pour cela elle met en œuvre une ingénierie de développement, une expertise technique spécifique et propose du conseil spécialisé sur les thématiques de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de l'énergie, des énergies propres et renouvelables, des services énergétiques, et de la gestion de l'environnement, notamment dans le secteur des déchets.

Ses différents domaines d'application sont en particulier l'habitat domestique, le tertiaire public et privé, les usages domestiques de l'énergie, l'agriculture, les équipements collectifs, les filières énergétiques et certains besoins industriels et artisanaux.

L'Association est également amenée à développer toute autre action qui s'inscrit dans le champ d'intervention décrit ci-dessus.

Cet objet impliquant la mise en œuvre d'actions coordonnées entre les partenaires des divers secteurs qui y sont intéressés et avec les spécialistes de différentes disciplines, l'association joue un rôle d'interlocuteur vis à vis des différents partenaires, tant sur le plan local et régional qu'au niveau national ou à l'étranger. Ses activités sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs locaux et les populations, en basant la collaboration sur la mise en commun des savoir-faire.

Le Geres, la solidarité climatique en action agit donc en France et à l'international avec un double mandat : lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. En tant qu'acteur de terrain il met en œuvre des solutions énergétiques innovantes pour une transition énergétique juste dans une dynamique de changement sociétal ambitieuse.

Au Geres, notre action s'inspire du modèle du "Donut" développé par Kate Raworth, professeure à l'université d'Oxford. En œuvrant concrètement et au quotidien pour la transition énergétique et la solidarité climatique, nous ambitionnons de contribuer à ce qu'un maximum de personnes et d'acteurs économiques se situent dans l'espace juste et sûr, sous le plafond écologique et au-dessus du plancher social

NATURE ET PERIMETRE des ACTIVITES ou MISSIONS SOCIALES

Le budget du Geres atteint 7,6 M€, en légère augmentation par rapport à 2020 (+344 K€, +5%). Il reste inférieur à nos prévisions (8,2 M€ prévu en 10/2021) et inférieur au niveau atteint en 2019 (8,0 M€). La pandémie liée au Coronavirus a continué à peser sur nos activités et leur développement en 2021. A noter toutefois que nos missions sociales sont, elles, en augmentation plus sensible : elles passent de 5.740 K€ à 6.269 K€ (+529 K€, +9%). Ainsi l'Afrique de l'Ouest et l'Asie Centrale, principales régions d'intervention du Geres en 2021 comme les années précédentes sont respectivement en baisse de -23 K€ (-1%) et en hausse de 241 K€ (+21%). Elles représentent respectivement 36% et 20% des emplois effectifs du Geres en 2021. La région Europe-Méditerranée est en augmentation (+130 K€, +11%). L'Asie du Sud-Est est en nette augmentation : +31% (+139K€) et inverse ainsi la tendance de ces dernières années. L'unité transversale d'expertise, dont l'activité est d'avantage tournée vers nos projets dans les pays, augmente de 12% (+42 K€).

Les emplois effectifs augmentent de 7% entre 2020 et 2021 et s'élèvent à 7.206 K€ (+443 K€).

Les activités en Afrique de l'Ouest qui demeure la première région d'intervention du Geres (2.559 K€) sont en très légère baisse (-1%). Le projet financé par la Coopération Suédoise visant à développer des "Zones d'Activités Electrifiées" (ZAE) et à mettre en place une entreprise sociale "Green Biz Africa" a continué à se développer en 2021, il s'achèvera mi-2022. Une phase 2 pourrait démarrer alors (financement ASDI et Union Européenne), en complément d'un projet financé par l'AFD pour lequel une convention a été signée en toute fin d'année 2021.Le programme financé par l'AFD pour une durée de deux qui a démarré au Mali fin 2020 s'est poursuivi autour de son objectif : répondre aux enjeux de la pandémie liée à la COVID 19 grâce à un appui aux Services Essentiels apporté aux infrastructures de Santé COMmunautaire. (PASESCOM)

L'Asie centrale est redevenu la deuxième région d'activités du Geres avec une augmentation de +21% (+241 K€). Les deux programmes financés par l'UE, l'Agence Française de Développement et la Fondation Abbé Pierre visant à développer des solutions énergétiques innovantes et adaptées pour l'habitat se sont poursuivis en Mongolie et au Tadjikistan. Ils se termineront en 2022 et en Mongolie une phase 2 prendra le relais avec toujours un financement de l'Union Européenne. Les 2 programmes qui ont démarré en 2020 pour promouvoir la production durable de technologies d'économie d'énergie se sont poursuivis :
Le premier est déployé à Kaboul en Afghanistan grâce à un partenariat et des financements de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit). La prise de pouvoir par les Talibans a fait que cette convention s'est partiellement arrêtée en 08/2021, remplacée par une seconde puis a pu reprendre : 2 contrats avec ce même financeur était donc en cours en fin d'année 2021.
Le second en Mongolie en partenariat avec AVSF avec un financement de l'UE pour développer les activités économiques des femmes grâce à un accès à l'énergie adapté (serres solaires).
Enfin en 2021 a démarré au Tadjikistan un projet financé par l'UE avec pour population cible prioritaire la jeunesse au Tadjikistan et la sensibilisation aux enjeux climatiques dans le cadre de leur profession.

La région Europe-Méditerranée a elle aussi vu son activité augmenter : +11% à 1.321 K€ et avec 18% des emplois effectifs du Geres redevient la 3ème région du Geres. Les pays concernés sont la France (+86 K€, +10%) et le "Maroc-Tunisie" (+44 K€, +15%). Le programme (SIEC) relatif au développement de Services locaux d'Information sur l'Energie et le Climat au Maroc et en Tunisie démarré en 2020 s'est développé non sans des difficultés opérationnelles liées notamment aux mesures de confinement et de restrictions des voyages au Maghreb en 2021, des relations partenariales en conséquence plus compliquées et des cofinancements plus difficiles à mobiliser. En France, les projets menés en région Provence Alpes Côte d'Azur sont principalement financés par l'ADEME et le Conseil Régional. Ainsi en 2021 un projet autour du développement de la Méthanisation (Phase 2) a pu démarrer. Par ailleurs, le projet "Empowermed" qui vise à renforcer le rôle des femmes contre la précarité énergétique financé par l'Union Européenne est entré dans sa 3ème année, il contribue au développement de la région.

L'Asie du Sud-Est voit son activité augmenter (+31%). Même si les volumes restent faibles au regard du poids que représentait cette région il y a quelques années : cette augmentation de 139 K€ inverse la tendance baissière qui existait depuis les 4 dernières années, cela dans un contexte compliqué lié à la COVID et au coup d'état qui a eu lieu au Myanmar en 2021 et qui a retardé le démarrage de notre projet dans sa phase 3. La hausse est donc portée par les deux projets du Cambodge financés l'un par le Nordic Development Fund sur le charbon durable, et l'autre par l'UE sur la filière textile. Ce dernier a démarré en 2020 et son développement en 2021 (de 75 K€ en 2020 à 241 K€ en 2021, +166 K€) explique à lui seul l'augmentation du Cambodge et de la région . Au Myanmar, la phase 3 du projet financé par l'AFD pour développer un réseau de distribution au dernier kilomètre d'équipements pour un meilleur accès à l'énergie qui a démarré au 1er janvier 2021 pour pérenniser l'action avec la création de l'entreprise sociale Ah Lin Tan, a souffert des événements politiques et militaires : les activités ont représenté 207 K€

L'unité Expertise a vu son activité augmenter légèrement de 42 K€ (+12%). Comme en 2020, l'expertise développée par ce service a profité essentiellement aux projets que nous mettons en œuvre dans les différents pays. L'unité Expertise conserve la coordination des composantes transversales des conventions programme signées avec l'AFD. (conventions CEMAATERR et ECODEV)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

En 2021, pour mettre en œuvre ses projets de développement, dans ses différents bureaux localisés en Afghanistan, au Cambodge, au Mali, au Maroc, en Mongolie, au Myanmar et au Tadjikistan plus celui de son siège à Aubagne en France, le Geres a employé :

- 187 collaboratrices et collaborateurs directs (88 femmes et 99 hommes) :
- 52 personnes travaillant en France et 2 Salariés dans le reste de l'UE (Belgique)
- 135 personnes travaillant à l'étranger (hors UE) dont :
    - 118 contrats locaux
    - 17 contrats en expatriation dont 14 salariés et 3 volontaires de Solidarité

En plus de ces collaboratrices et collaborateurs, le Geres met en œuvre ces activités avec le concours de partenaires opérateurs en France et dans les différents pays d'intervention. Cette "delégation" sous forme de partenariat est chiffrée à 1.215 K€ (cf. Ann 5 CROD 2021-2020) soit 19% de nos activités "mission sociale."

ANNEXE 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des provisions

L'évolution des provisions sur l'année 20201concerne :
-Une dotation de provision pour risque de non-cofinancement de certains projets et une reprise pour les projets pour lesquels ce risque a disparu (projets terminés et/ou cofinancements obtenus)
- L'augmentation de la provision pour fin de carrière qui concerne les salariés âgés de plus de 50 ans et justifiant de plus de 5 ans d'ancienneté, (ré-évaluation annuelle des droits liés au départ à la retraite)
- La diminution de la provision pour risque d'invendus des stocks de crédits carbone en relation avec la diminution des stocks.
- La reprise pour partie de la provision pour charges liée aux chantiers stratégiques du GERES dotée en 2018 à hauteur

Etat des provisions

Provisions	Montant 01/01/21	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/21
Provisions pour litiges	117 930	0	0	117 930
Provision dette Nexus	117 930			117 930
Provisions pour risques	321 723	336 870	65 083	594 835
Provision risque invendus stock crédits carbone	*50 689*	*82 283*	*38 448*	*94 524*
Provision risque cofinancement projets	*259 289*	*234 587*	*23 890*	*469 986*
Provision risque régularisation de taxes afghanes	*9 000*			*9 000*
Provision risque paiement primes fin activité Afghanistan		*20 000*		*20 000*
Provision risque solde compte en banque Inde	*2 745*		*2 745*	*0*
Autres provisions pour risque		*1 325*		*1 325*
Autres provisions	64 095	14 308	3 281	75 122
Provision fin de carrière	*39 539*	*7 207*		*46 746*
Provision pour charges chantiers stratégiques	*24 410*	*0*	*3 135*	*21 275*
Provision pour perte de change	*146*	*7 101*	*146*	*7 101*
TOTAL	**503 748**	**351 179**	**68 364**	**787 887**

Provisions pour dépréciation	Montant 01/01/21	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/21
Autres provisions pour dépréciation	0			0
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titres de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode FIFO (First In First Out)
Dans le cas de moins value latente pour certaines valeurs, il est décidé de ne pas provisionner la dépréciation tant que la vente n'est pas effective.

	Date d'achat	Prix d'achat	cours au 31/12/21	plus ou moins value
TOTAL VMP		-	-	**0**

ANNEXE 1 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Tableau de suivi des fonds dédiés sur autres ressources

Nature du projet	Analytique	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Fonds Dédié Kh Beef	P019	205 042	2 835	601	202 809
Coordination GAO	C009	23 141			23 141
Coordination GEX	C002	6 441	0	0	6 441
Coordination GCA	C004	6 046	0	737	6 783
Intérêt collectif	C003	41 899	3 228	5 373	44 044
CO2 Solidaire	F005NC	68 956	68 956	0	0
Coordination GSEA	C016	646	0	4 637	5 283
Précarité Energétique	P234	5 000	0	0	5 000
Prospection	C003	34 964	0	0	34 964
Fonds Dédié Wassa	C011	53 003	0	4 647	57 649
TOTAL		**445 138**	**75 019**	**15 995**	**386 114**

ANNEXE 2

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable à fin d'exercice correspond à la valeur actuelle à fin d'exercice, il n'y a pas de plus value ou moins value constatée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute 01/01/21	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales	70 436		1 503
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 384		4 966
Logiciels	31 374		
Prêts, autres immobilisations financières	320 513		
TOTAL GENERAL	**496 708**	**0**	**6 468**

	Diminutions		Valeur brute 31/12/21	Réévaluation Valeur
	Poste à Poste	Cessions, HS		
Installations générales			71 939	71 939
Matériel de transport			0	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		754	78 596	78 596
Logiciels			31 374	31 374
Prêts, autres immobilisations financières		654	319 859	319 859
TOTAL GENERAL	**0**	**1 408**	**501 768**	**501 768**

Etat des amortissements

Le processus de correction et de l'évaluation des actifs utilisé est la méthode de l'amortissement linéaire pour les biens de l'association sur une durée de 2 à 5 ans.

	Montant 01/01/21	Dotation	Diminution reprises	Montant 31/12/21
Installations générales	66 881	888		67 769
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 019	9 129	503	67 646
Logiciels	16 400	8 342		24 742
TOTAL GENERAL	**142 300**	**18 358**	**503**	**160 156**

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. Dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Installations générales	888				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et info.	9 129				
Logiciels	8 342				
TOTAL GENERAL	**18 358**	**0**	**0**	**0**	**0**

ANNEXE 3

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Crédit Carbone

Dans le cadre des activités, il est généré des Unités de Réductions d'émissions vérifiées (VER - Verified Emissions Reductions), dits *Crédits Carbone*, qui sont négociés sur le marché carbone volontaire.

Comptabilisation et évaluation des stocks: Crédits Carbone et prestations de service

Conformément à la réglementation définie par l'ANC en mai 2012, les crédits carbones vérifiés et inscrits sur un registre externe sont comptabilisés en stock de produits finis dans le secteur non lucratif, puis transférés en stock de marchandises dans le secteur lucratif pour leur vente.

Les stocks de crédits carbone sont valorisés à leur coût de revient.

Les prestations de service en cours sont valorisées au prorata de leur niveau de réalisation ou d'avancement.

Etat des stocks

Nature du projet	Analytique	Encours de stock au 01/01/2021	Sorties de stock au cours de l'exercice	Entrées de stock au cours de l'exercice	Encours de stock au 31/12/2021
PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS		**9 296**	**9 296**	**32 124**	**32 124**
HABITAT 13	P165L	5 490	5 490		0
ADEME	P241L	3 806	3 806	5 044	5 044
LVD	P269L	0		3 015	3 015
LuxDev	P135L	0		1 106	1 106
FONDEM	P265L	0		3 892	3 892
WORLD BANK	P270L			19 068	19 068
STOCKS DE PRODUITS encours		**30 597**	**30 597**	**29 137**	**29 137**
Stock crédits carbone Mali	C011N	30 597	30 597	29 137	29 137
STOCKS DE PRODUITS FINIS		**20 092**	**7 852**	**53 147**	**65 387**
Stock crédits carbone NLS vintage 2010	P019N	2			2
Stock crédits carbone NLS vintage 2011	P019N	1			1
Stock crédits carbone NLS vintage 2013	P019N	566	11		556
Stock crédits carbone Wassa vintage 2016-2017	C011N	19 523	7 841		11 682
Stock crédits carbone Wassa vintage 2018-2019	C011N	0	0	53 147	53 147
TOTAL		**59 985**	**47 745**	**114 407**	**126 648**

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etats des échéances de créances et de dettes

Etat des créances	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances de l'actif immobilisé:			
Autres participations	312 676		312 676
Autres immobilisations financières	7 184		7 184
Créances de l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	47 864	47 864	
Personnel et comptes rattachés		0	
Produits à recevoir (voir détail ci-après)	89 642	89 642	
Créances Bailleurs Publics	7 859 255	4 743 634	3 115 621
Créances Bailleurs Privés	331 050	199 813	131 237
Créances Antennes GERES Terrain	195 966	195 966	
Autres créances	20 039	20 039	
Charges constatées d'avance (voir détail ci-après)	22 908	22 908	
TOTAL	**8 886 584**	**5 319 866**	**3 566 718**

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont:	0	0	
- à 2 ans au maximum à l'origine			
- à plus de 2 ans à l'origine	*0*	*0*	
Fournisseurs & comptes rattachés	118 723	118 723	
Personnel et comptes rattachés	186 393	186 393	
Sécurité sociale & autres org.sociaux	200 711	200 711	
Impôts & taxes	30 185	30 185	
Produits constatés d'avance (voir détail ci-après)	13 733 671	8 289 273	5 444 399
Créditeurs divers	105 872	105 872	
TOTAL	**14 375 557**	**8 931 158**	**5 444 399**

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice 17 186

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Provision pour congés payés et récup	179 840
Provision pour charges sociales sur congés payés et récup	80 726
Divers charges à payer	71 889
Factures non parvenues	44 723
TOTAL	**377 179**

Montant des produits à recevoir			Montant
COWATER Contrat ST 2019-02	P223L9	Produits 2021 facturés en 2022	2 445
WORLD BANK Contract WB 7196535	P246L9	Produits 2021 facturés en 2022	81 071
GRET	P135L9	Produits 2021 facturés en 2022	2 300
ADEME	P057L9	Produits 2021 facturés en 2022	3 014
NOVESPACE	P255N9	Avoir 2021 établi en 2022	-47
TOTAL			**88 784**

Charges & produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance				Montant
OVH		P253	Héb 03/21-02/22	1,08
OVH		P211	Héb 03/21-02/22	0,25
OVH		P262	Héb 03/21-02/22	0,83
OVH		P225	Héb 03/21-02/22	7,96
OVH		P225	Héb 03/21-02/22	1,44
SOMGAZ		C001	02/03/21 à 01/03/22	42,08
HOLASPIRIT		C014	du 27/02/21 au 27/02/22	133,50
HOOTSUITE		F004	Annual 03/21 - 03/22	74,96
ASSORTIS		C002	Souscr 18/03/21-17/03/23	1587,60
CHAMBERSIGN		F006	du 18/03/21 au 18/03/22	32,82
ZOOM		C003	tandard Pro+webinar annual	41,75
ZOOM		C014	tandard Pro+webinar annual	41,75
ZOOM		P242	tandard Pro+webinar annual	41,75
ZOOM		P240	tandard Pro+webinar annual	41,75
ZOOM		F005	tandard Pro+webinar annual	41,75
ZOOM		C016	tandard Pro+webinar annual	41,75
ZOOM		P222	tandard Pro Annual	28,98
PAYGOPS		P218	yearly Fees 13/05-13/05/22	369,31
OVH		F012	calculateur CO2 03/21-03/22	3,77
V.EURA		P218	BST AR Prs/BMK 16/8-1/3/22	247,50
OVH		P253	compostage 1/7/21-2/7/22	4,21
OVH		C002	stoveplus 7/6-6/6/22	6,71
OVH		P271	INFO-CC 02/10-01/09/22	28,69
La Bureautique		C001	pass annuel connexio	308,00
ZOOM		F004	WEBINAR 500 05/12-04/01/22	5,73
V.EURA		C011	SIT BMK-Prs 23/12-14/11/22	677,34
V.EURA		P259	famille QMO DU-IST. 20/12-05	848,27
V.EURA		P259	QMO DU-IST 20/12-05/01/22	318,34
Orange		C001	05/12-04/02/22	222,14
Enercoop		C001	16/10-15/02/22	20,18
Enercoop		C001	16/10-15/02/22	14,79
Enercoop		C001	18//10-17/02/22	15,43
Enercoop		C001	18//10-17/02/22	21,69
Enercoop		C001	18//10-17/02/22	21,69
OVH		P253	boiteacompost 01/9-31/8/22	5,58
OVH		F012	geres.eu 09/21-09/22	6,83
SENDINBLUE		F004	PLAN 12 MONTH	480,97
SFR		F007	16/12-15/01/22	6,77
ELZON		C014	antivirus 1 an GEM	26,60
ELZON		C009	antivirus 1 an GAO	24,55
ELZON		F012	antivirus GHQ 1 an 29/05/21	16,31
ELZON		C002	antivirus 10/05/21 1 an GEX	17,40
ELZON		C011	antivirus 10/05/21 1 an GML	33,22
ELZON		C011	antivirus 10/05/21 1 an GML	36,39
GRENKE		C001	copieur IRC 3325I 1TR22	334,80
GRENKE		C001	copieur ADV C3520 1TR22	334,80
ADOBE		F004	14/12-13/01/22	25,16
ADOBE		F004	20/12/21-19/01/22	22,06
V.EURA		C006	LIZAK Mrs-Ist 16/01-12/12/22	1492,07
V.EURA		P240	CLE Mrs-PhP 24/01-15/02/22	956,63
V.EURA		P259	RC Brux-DU 05/03-19/03/22	1491,59
V.EURA		P259	RC Brux-Prs 19/01-29/01/22	1118,75
Pitney Bowes		C001	loc 20/09-19/3/22	92,77
ARE		C002	MEMBERSHIP 2022	1875,00
ARE		P259	MEMBERSHIP 2023	1875,00
ARE		C009	MEMBERSHIP 2024	3750,00
OVH		F012	sqlprive 25/12-24/06/22	41,47
OVH		P271	info-CC 2/11-1/11/22	43,78
OVH		F005	olclim 2/11-1/11/22	109,37
OVH		F005	Co2sol 4/10-3/10/22	6,73
OVH		C001	geres 1/12-30/11/22	131,64
OVH		P271	infoCC 4/12-3/12/22	11,06
SOYOUSTART		F012	serveur 01/11-31/01/22	121,29
CARBON MARKET PULSE		P271	30/11-31/12/22	872,51
ALSRUHE Eric		C002	Tradº rapprt CDD	240,00
MOODLE TMS		P222	small 29/6/21-29/6/22	156,19
ZOOM		C011	abnt annuel Mali 5/11-4/11/22	118,05
GAILLY		C009	Ind de vie janv	700,81
GAILLY		C009	Ecollage	674,59
EKPINDA		C009	Ind de vie janv	838,39
TEGGI		C009	Ind de vie janv	437,99
INSO		C009	Contribution INSO janv à mars	-914,69
TOTAL				**22 908**

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits constatés d'avance				Montant	2022	+1 AN
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	31/12/2021	AFD	PCA 2021 AFD CZZ 2807 01 E	535 335	535 335	0
	31/12/2021	AFD	PCA 2021 AFD CZZ 3181 01 A	1 322 025	856 153	465 872
	31/12/2021	AFD	PCA 2021 AFD CML 1496 01 D	539 006	539 006	0
	31/12/2021	AFD	PCA 2021 AFD CML 144101T	6 399 672	2 327 597	4 072 075
	31/12/2021	AFD	PCA 2021 AFD CZZ 2691	304 001	304 001	0
UNION EUROPEENNE	31/12/2021	UE	PCA 2021 UE ACA/2017/392-663	190 920	190 920	0
	31/12/2021	UE	PCA 2021 UE CSO-LA/2019/410-180	74 681	74 681	0
	31/12/2021	UE	PCA 2021 UE CSO-LA/220/422-369	218 320	218 320	0
	31/12/2021	UE	PCA 2021UE Grantagreement847052	85 490	44 074	41 416
	31/12/2021	UE	PCA 2021UE GGGI-UE 20-07-27	687 318	292 502	394 816
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2021	CR SUD	PCA 2021 CRPACA 2020-05541	45 107	39 778	5 329
	31/12/2021	CR SUD	PCA 2021 CRPACA 2021_02074	162 931	84 858	78 072
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2021	ADEME	PCA 2021 ADEME 20PAC0061	75 502	72 666	2 835
	31/12/2021	ADEME	PCA 2021 ADEME 20PAD0051	106 339	70 435	35 904
	31/12/2021	ADEME	PCA 2021 ADEME 21PAD0082	162 931	84 858	78 072
	31/12/2021	ADEME	PCA 2021 ADEME 21R3D0007	69 085	50 785	18 300
	31/12/2021	ADEME	PCA 2021 ADEME 21PAD0468	390 587	201 514	189 072
	31/12/2021	ADEME	PCA 2021 ADEME 21DAD0014	62 846	62 846	0
AUTRES BAILLEURS PUBLICS	31/12/2021	ASDI	PCA 2021ASDI ASDI 11799	1 471 173	1 471 173	0
	31/12/2021	CG13	PCA 2021 CG13 Conv 2021	5 175	5 175	0
	31/12/2021	GIZ	PCA 2021 GIZ GIZ 18.2087.7-002.00	264 502	264 502	0
	31/12/2021	GIZ	PCA 2021 GIZ 81279382 - 21.1879.2-	195 876	195 876	0
	31/12/2021	SCD	PCA 2021 SCD SCD 2021	67 825	67 825	0
	31/12/2021	AgroSupDijon	PCA 2021 AgroSupDijon 20AIP1586744	29 668	7 000	22 668
	31/12/2021	SIADIMAC	PCA 2021 SIADIMAC 2106D0019	26 583	19 054	7 529
	31/12/2021	SOLIDAE	PCA 2021 SOLIDAE Conc° 03/06/21	12 500	12 500	0
DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2021	ASAOK	PCA 2021 ASAOK M2112.180	7 317	7 317	0
	31/12/2021	ENGIE	PCA 2021 ENGIE conv tripartite	85 550	60 000	25 550
	31/12/2021	EUROFINS	PCA 2021 EUROFINS CFR 147	20 000	20 000	0
	31/12/2021	FAP	PCA 2021 FAP 18/SI/091	15 000	15 000	0
	31/12/2021	FAP	PCA 2021 FAP 21/SI/033	9 783	9 783	0
	31/12/2021	FLHM	PCA 2021 FLHM Réf. 2021B	15 000	15 000	0
	31/12/2021	FNAB	PCA 2021 FNAB Mandat AAP2MCDR	13 877	13 877	0
	31/12/2021	GRDF	PCA 2021 GRDF CDG.P262N9.GRDF	13 965	13 965	0
	31/12/2021	ITANCIA	PCA 2021 ITANCIA Convention partena	9 607	9 607	0
	31/12/2021	PARTENARIAT	PCA 2021 PARTENARIAT Conv2020/2023	18 389	11 500	6 889
	31/12/2021	Ptes Pierres	PCA 2021Ptes Pierres Convention de	5 000	5 000	0
DIVERS CLIENTS	31/12/2021	HI	F/2021.008 HI presta réalisée 2022	6 250	6 250	0
	31/12/2021	SOS FAIM	PCA 2021 SOS FAIM F/2021.010	8 537	8 537	0
TOTAL				**13 733 671**	**8 289 273**	**5 444 399**

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat par Origine et Destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	2021	EXERCICE N-1	2020
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**89 905**	**89 905**	**71 772**	**71 772**
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 580	2 580	3 355	3 355
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	82 257	82 257	61 764	61 764
- Dons manuels affectés	5 068	5 068	6 653	6 653
- Legs et autres libéralités non affectés				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**1 220 746**		**1 014 698**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parainage des entreprises	111 302		55 995	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	637 259		455 211	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	472 185		503 492	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**6 174 613**		**5 889 988**	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**68 364**		**300 049**	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**75 019**		**8 418**	
TOTAL	**7 628 648**		**7 284 926**	
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	**973 830**		**888 147**	
- Actions réalisées par l'organisme	806 454		643 833	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	167 376		228 446	
1.2 Réalisées à l'étranger	**5 294 709**		**4 851 423**	
- Actions réalisées par l'organisme	4 247 001		3 464 575	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	1 047 708		1 386 848	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**166 100**		**174 359**	
3.1 Frais d'appel à la générosité du public	34 748		33 394	
3.2 Frais de recherche d'autres ressources	131 353		140 965	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**771 144**		**848 913**	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**370 862**		**300 649**	
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	**279**		**593**	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**15 995**		**110 989**	
TOTAL	**7 592 918**		**7 175 074**	
EXCEDENT OU DEFICIT	**35 730**		**109 851**	

ANNEXE 5 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N 2021	EXERCICE N-1 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N 2021	EXERCICE N-1 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**85 128**	**61 290**	**1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**89 905**	**71 772**
1.1 Réalisées en France	**6 628**	**25 000**	**1.1 Cotisations sans contrepartie**	**2 580**	**3 355**
- Actions réalisées directement en France	6 628	25 000	1.2 Dons, legs et mécénat		
			- Dons manuels non affectés	82 257	61 764
1.2 Réalisées à l'étranger	**78 500**	**36 290**	- Dons manuels affectés	5 068	6 653
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	25 000	8 334	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement en Europe	-	-	- Mécénat		
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	25 000	9 724	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	25 000	8 334			
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	3 500	9 897			
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	-	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**1 568**	**1 653**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 568	1 653			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**3 209**	**3 829**			
TOTAL DES EMPLOIS	**89 905**	**66 772**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**89 905**	**71 772**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		**5 000**	**3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**		
TOTAL	**89 905**	**71 772**	**TOTAL**	**89 905**	**71 772**

Commentaires sur le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

- Tous les dons manuels non affectés ont été consacrés à des missions sociales en France où à l'étranger
- Les cotisations ainsi que les dons dun.e administrateur.trice liés au non remboursement de ses frais de déplacement engagés dans le cadre de sa participation aux réunions du Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale Annuelle ont été affectées aux financement des frais de fonctionnement
- Les dons manuels affectés ont été affectés ont été répartis comme suit :
  - Ceux liés à des compensations carbone au service du Geres qui gère cette activité (1.568 €)
  - 3.500 € affectés à nos projets au Cambodge selon indications des donateurs

ANNEXE 5 Tierce

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU CROD

PRODUITS PAR ORIGINE

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Parmi ces produits, se retrouvent les produits fiscalisés qui correspondent aux détails ci-dessous

	2021	2020
- Vente de crédits carbone	42 667 €	305 584 €
- Vente de prestations de services en France	48 244 €	80 350 €
- Vente de prestations de services à l'étranger	161 623 €	128 865 €
- Produits exceptionnels	- €	2 424 €
- Produits des activités annexes et remboursement de frais	- 39 €	1 €
- Régularisation des produits	7 705 €	6 681 €
- Produits financiers	2 433 €	2 526 €
- Ecritures de Stock	66 674 €	- 42 854 €
	329 306 €	**483 576 €**

- Les ventes de crédit carbone sont en nette diminution : en 2020 une vente exceptionnelle avait pu être faite.

CHARGES PAR DESTINATION

1- MISSIONS SOCIALES

1.2 Réalisées à l'étranger

- Les missions réalisées à l'étranger se répartissent ainsi selon les régions d'intervention du Geres

	2021	2020
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	346 825 €	302 743 €
- Actions réalisées directement en Europe	- €	
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	2 483 596 €	2 385 834 €
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 417 128 €	1 176 029 €
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	559 468 €	418 923 €
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	304 022 €	281 703 €
Produits fiscalisés		
- Actions réalisées à l'étranger	183 659 €	286 192 €
	5 294 698 €	**4 851 423 €**

3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principes et Détail pour la détermination des dépenses valorisées en "Frais de Fonctionnement"

Les frais de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à **771.423 €**

Ils correspondent aux dépenses suivantes :

- Coûts salariaux des personnels travaillants au sein des services suivants : Direction générale, Direction administrative et financière et des services informatiques (à l'exception des contrôleurs de gestion dont les coûts ne sont retenus qu'à hauteur de 25%, 75% de leur coûts sont pris en charge directement par les projets dont ils ont la responsabilité), Direction de la communication, Service Qualité et partenariat.

- Les frais de déplacements, de formations ou tout autre frais engagés par les personnels de ces différents services sont aussi rattachés aux coûts de leurs services.

- Les frais généraux représentent les frais de loyer de notre bureau à Aubagne ainsi que les frais liés à ce bureau (charges locatives, entretiens, chauffage, électricité....). Sont aussi comptabilisés au sein des frais généraux les frais de fournitures, les frais de téléphonie et d'internet, les frais financiers....

- Les frais liés à la représentation du Personnel (Comité Social et Economique, CSE), ceux liés au fonctionnement de l'association (frais liés à l'organisation des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale Annuelle) sont aussi constitutifs des frais de fonctionnement du Geres.

Les frais par service sont les suivants :

	2021	2020
Direction générale	109 902 €	89 179 €
Direction administrative et financière et des services informatiques	251 727 €	268 127 €
Direction de la communication	111 068 €	109 117 €
Qualité et partenariat	38 359 €	56 218 €
Direction des ressources humaines	199 547 €	233 835 €
Frais généraux	41 816 €	65 811 €
Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)	19 003 €	26 627 €
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**771 423 €**	**848 913 €**

Les frais de fonctionnement sont en baisse (-77K€, -9%). En 2021 certains postes "Siège" ont été vacants, les frais de formation et de déplacements ont baissé en raison de la pandémie liée à la COVID 19.

ANNEXE 6

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (art. 432-22)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	1 255 967	109 851						1 365 817
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à Nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	109 851	- 109 851	-					35 730
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**1 365 817**	-	-	-	-	-	-	**1 401 547**

ANNEXE 7

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles comptabilisées en 2021 s'élèvent à 1.278,42 euros et sont constituées :
- des pénalités pour paiement en retard de taxes en Afghanistant pour 23,23 euros
- des majorations pour un décompe 'hors paie' de notre prestataire pour 15 euros
- de régularisations de dépenses pour l'exercice 2020 pour 988,85 euros
- la Valeur nette comptable d'une immobilisation cédée pour 251,34 euros

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés en 2021 s'élèvent à 1.222,16 € et correspondent à :

Détail des produits exceptionnels						**Montant**
Divers	Divers			Produits d'exercice passé		972
PAGES	F006N9			Cession Immobilisation		250
TOTAL						**1 222**

ANNEXE 8

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en 2021 correspondent :
- à la mission légale sur les comptes annuels pour un montant de 12.320 euros
- à des diligences directement liées pour 5.500 euros (missions de vérifications des dépenses sur les projets terrain).

ANNEXE 9

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants du GERES, membres du Conseil d'Administration, ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte, que ce soit sous forme d'honoraires, de prestations ou de salaires.
Au 31/12/2021, il n'existe aucune convention règlementée en vigueur au GERES.
Leurs éventuels frais de transport, de restauration et d'hébergement occasionnés ponctuellement par l'exercice de leur fonction, sont pris en charge sur justificatifs selon la politique de déplacement en vigueur au GERES.

ANNEXE 10

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Provisions pour charges

Suite au démarrage en 2018 de chantiers stratégiques pour le GERES qui concernent aussi bien notre mission (stratégie métier), notre plan de communication, notre modèle économique et notre politique RH, le Conseil d'Administration avait décidé de provisionner les charges relatives à ces différents chantiers qui devraient s'achever en 2019. Globalement le montant provisionné en 2018 s'élevait à 140.000 euros.
En 2019, une reprise de 106.791 euros a été faite sur cette provision à hauteur des dépenses engagées sur les différents chantiers stratégiques.
En 2020, une reprise a été faite à hauteur des dotations aux amortissements des biens acquis en 2019 pour un montant de 8.799,38 euros.
Le solde soit 24.410 euros sera repris au fur et à mesure de l'engagement des dépenses.
En 2021, une reprise a été faite de 3.134,62 à hauteur des amortissements et des soldes disponibles.
Le solde de 21.275 € au bilan au 31/12/2021 correspond à des chantiers SAF et RH pour amélioration des outils.

ANNEXE 11

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Fonds dédiés

Les mouvements sur les fonds dédiés tels qu'ils sont détaillés en annexe 1 bis correspondent d'une part, aux décisions prises par le Conseil d'administration dans sa réunion du 25 février 2016 à savoir :
- affectation de 25% des revenus nets générés par la Finance Carbone au fonds dédié Kbheef pour 601,34 €
- affectation à un fonds dédié "d'intérêt collectif" (représentant 25% du résultat des régions excédentaires) et à un fonds dédié régional (calculé de la même façon) à condition que le résultat du GERES reste bénéficiaire après cette affectation. Cette condition est appréciée après chaque dotation. En 2021, les deux types de fonds ont pu être dotés pour des valeurs de 5.373,27 euros chacun. Le fonds d'intérêt régional a concerné GCA et GSEA. A noter que l'impact de la dotation et la reprise de la provision pour dépréciation du stock de crédit carbone ainsi que celui de la reprise pour risque de cofinancement ont été neutralisés pour l'appréciation du résultat de la région GAO.

D'autre part, les mouvements suivants sont à noter :
- utilisation du fonds dédié Kbheef pour équilibrer les plans de financement de certains projets de la région Asie du Sud Est pour un total de 2.834,93 euros.
- Affectation au Fonds "Wassa" crée en 2020 pour y doter 75% des excédents dégagés par la vente des crédits carbone du Mali et dédiés au développement de la finance carbone au Mali, conformément à l'accord entre la Direction Geres et la Direction Régionale, montant doté en 2021 : 4.646,73 €.
- Conformément à la décision prise en 2021 et budgétée le fonds dédié "CO2 Solidaire" doté en 2016 a été repris et soldé en 2021 pour un montant de 68.955,88 € pour faire face aux conséquences de la COVID 19 et sur la mobilisation des Entreprises dans le cadre de l'action portée par notre Service DEV
- Une reprise de 3.227,98€ a été faite sur le fonds d'intérêt collectif pour financer des actions collectives de l'équipe GFR.

ANNEXE 12

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions (article 431-9 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

Les subventions et concours publics comptabilisés au compte de résultat sont des subventions qui sont octroyées au Geres pour la mise en œuvre de projets entrant dans notre objet social. Elles sont octroyées par les catégories d'autorités administratives :

Evolution des subventions publiques				
	2018	2019	2020	2021
Union Européenne	1 590 753	784 490	735 398	1 047 629
AFD	2 048 591	2 075 077	2 043 669	2 044 577
ADEME	321 094	242 943	351 227	428 438
Autre coopération internationale	1 277 965	2 983 016	2 539 706	2 402 506
Collectivités territoriales	238 731	262 857	201 418	210 323
Autres bailleurs publics	8 696	3 872	18 570	30 133
TOTAL	**5 485 829**	**6 352 254**	**5 889 988**	**6 163 606**
Union Européenne	29,00%	12,35%	12,49%	17,00%
AFD*	37,34%	32,67%	34,70%	33,17%
ADEME	5,85%	3,82%	5,96%	6,95%
Autre coopération internationale	23,30%	46,96%	43,12%	38,98%
Collectivités territoriales	4,35%	4,14%	3,42%	3,41%
Autres bailleurs publics	0,16%	0,06%	0,32%	0,49%
TOTAL (%)	**100,00%**	**100,00%**	**100,00%**	**100,00%**

Contributions volontaires (article 431-10 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

En 2021, il n'a pas été comptabilisé des contributions volontaires au compte de résultat. Le Geres comptabilise les contributions volontaires qui sont valorisées dans les projets de développement mis en œuvre.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2021 - 31/12/2021

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association Geres

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article R.612-5 du Code de commerce.

Fait à La Ciotat, le 15 juin 2022



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes